



**Extrait du Registre  
Du Comité des AGES**

Envoyé en préfecture le 26/06/2025

Reçu en préfecture le 26/06/2025

Publié le

ID : 059-245900287-20250625-2025020-DE

Des Délibérations S<sup>2</sup>LO

**SÉANCE DU 25 JUI 2025**

**N° 2025020**

L'an deux mille vingt-cinq, le Vingt-cinq juin, le comité syndical du Comité des âges du pays trithois s'est réuni, Sous la présidence de Madame Isabelle CHOAIN, présidente au Comité des âges à Aulnoy lez valenciennes

Date de la 1 <sup>ère</sup> convocation :	17/06/2025
Membres en exercice :	32
Présents :	17+1 pouvoir
<b>UNANIMITÉ</b>	
Voix pour	
Voix contre	
Abstention(s)	

**Objet : Approbation du compte administratif 2024 du SIVU « Comité des âges »**

**Titulaires présents :** JOURNET Karl « Haulchin », RAMEZ Damien « Maing », HAMIEAU Maud « Monchaux sur Ecaillon », SEREUSE Elisabeth et DELCROIX JOLY Véronique « Petite Forêt », CHOAIN Isabelle et HAVEZ Christine « Prouvy », MAITTE Sarah et MANGENOT Cédric « Quérénaing », TRIFI Patrick « Raismes », MAJDALANI Abboud et RAOUT Michel « Rouvignies », BOHERE Raymonde « Thiant », SAVARY Dominique « Trith Saint Léger », GABELLE Jean Claude « Verchain Maugré »

**Suppléants présents :** BAUDRIN Philippe « Maing », GUERDIN Eric « Trith Saint Léger »

**Titulaires absents/excusés :** ANDRE Liliane et DUEZ Marie José « Artres », DUSART Julien et BENNOUI Habiba « Aulnoy lez valenciennes », BRUNET Joël (pouvoir donné à Isabelle CHOAIN) et PAMART Jean Baptiste « Famars », DAVID Chantal « Haulchin », HOUREZ Dominique et KERN Claudine « Hérin », BLONDIAUX Eric et HEBERT Christelle « La Sentinelle », DESROUSSEAUX Chantal « Maing », GOURDIN Alison « Monchaux sur écaillon », POTIER Sylvia « Raismes », PREVOST Martine « Thiant », YAHIAOUI Malika « Trith Saint Léger », BISIAUX Christian « Verchain Maugré »

**Secrétaire de séance :** BOHERE Raymonde

Monsieur le Vice-Président présente le compte administratif 2024 du budget principal S.I.V.U. « Comité des Ages du Pays Trithois ».

Conformément à l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame la Présidente quitte la séance.

Monsieur le Vice-Président propose d'approuver le compte administratif établi de la manière suivante :

**BUDGET PRINCIPAL S.I.V.U. "Comité des Ages du Pays Trithois"**

Fonctionnement	Réalisé
<b>Dépenses</b>	<b>675 106,03</b>
011 - Charges à caractère général	26 860,25
012 - Charges de personnel et frais assimilés	47 534,48
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	26 564,60
65 - Autres charges de gestion courante	574 146,70
<b>Recettes</b>	<b>474 787,14</b>
002 - Résultat de fonctionnement reporté	
74 - Dotations et participations	445 449,89
75 - Autres produits de gestion courante	29 337,25

Investissement	Réalisé
<b>Dépenses</b>	<b>39 194,58</b>
21 - Immobilisations corporelles	39 194,58
<b>Recettes</b>	<b>27 048,94</b>
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	26 564,60
10 - Dotations, fonds divers et réserves	484,34

Résultats de l'exercice	Réalisé
Résultat de fonctionnement de l'exercice	-200 318,89
Résultat d'investissement de l'exercice	-12 145,64
<b>Total</b>	<b>-212 464,53</b>

Le Comité Syndical  
Vu l'exposé de Monsieur le Vice-Président  
Après en avoir délibéré

**APPROUVE** le compte administratif 2024 du budget principal « Comité des Ages du Pays Trithois ».

Ainsi fait et délibéré  
Pour extrait conforme  
Signé,

**Délibération télétransmise**  
**en Sous-Préfecture de Valenciennes**  
**le :**

2025020



2/2